

GUIDE DES CARTES DE PROFESSIONNELS DE LA SANTE



QUELLE CARTE DE PROFESSIONNELS DE LA SANTE
JE DOIS UTILISER SI JE SUIS ...



audio prothésiste	ambulancier	chirurgien- dentiste	chirurgien- dentiste remplaçant	fournisseur d'appareillage
infirmier	infirmier remplaçant	laboratoire médecin pharmacien directeur	masseur- kinésithérapeute	masseur- kinésithérapeute remplaçant
médecin	médecin remplaçant	médecin en formation	médecin salarié hors CDS	pédicure- podologue
pédicure- podologue remplaçant	pharmacien	pharmacien remplaçant	opticien lunetier	orthophoniste
orthophoniste remplaçant	orthoptiste	sage- femme	sage-femme remplaçante	taxi
secrétaire médical	assistant médical			



SECTEURS &
CONTACTS
Délégués numérique en
santé (ex-CIS)

LISTE DES ABREVIATIONS



ADRI	Téléservice Acquisition des Droits intégrée (informations concernant la situation médico-administrative d'un bénéficiaire de soins nécessaires à l'élaboration d'une facture)
ANS	Agence Numérique en Santé
CDE	Carte de Directeur d'Etablissement
CDS	Centre De Santé
CPE	Carte de Personnel d'Etablissement
CPF	Carte de Personnel en Formation
CPS	Carte de Professionnel de Santé
DMP	Dossier Médical Partagé
INSi	Identité Nationale de Santé
MSS	Messagerie Sécurisée en Santé
PEC+	Outil de consultation de la Prise En Charge d'une prestation de transport
SCOR	Outil d'élaboration et d'envoi des pièces justificatives par SCannérisation des ORdonnances
SEFi	Service Electronique de Facturation intégrée sanitaire
SI-DEP	Système d'Information de DEPistage
SI-VAC	Système d'Information de Vaccination

LEGENDE



Accès



Accès avec conditions



Pas d'accès

ASSISTANCE CPAM

Les délégués numérique en santé (appelés auparavant conseillers informatique service) sont vos interlocuteurs privilégiés pour les démarches en ligne et documents dématérialisés. A votre demande, ils vous renseignent, prennent la main à distance sur votre poste informatique pour vous assister (en connexion sécurisée), ou bien se déplacent à votre cabinet.



Lydia GUILLET
06 77 85 17 19
lydia.guillet@assurance-maladie.fr



Didier RENOUX
06 77 85 17 13
didier.renoux@assurance-maladie.fr



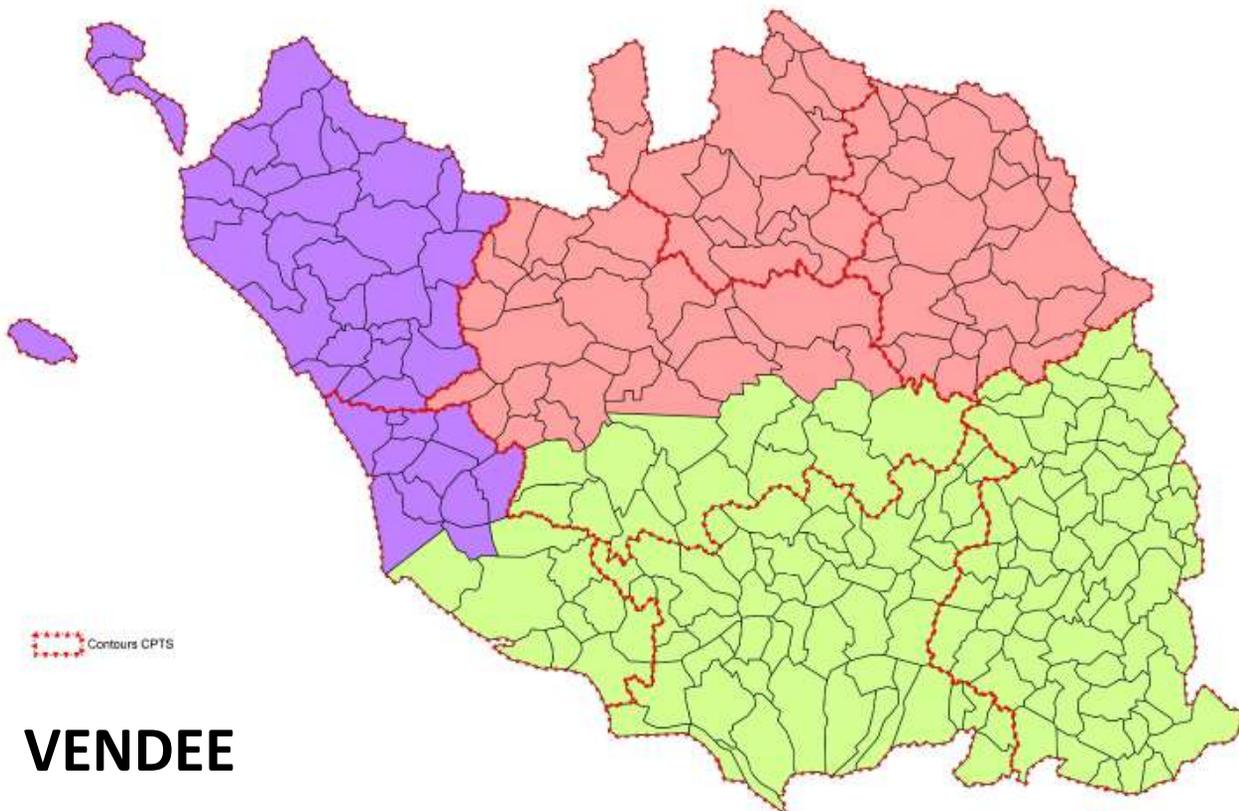
Anne-Sophie SUARD
06 71 93 09 81
anne-sophie.suard@assurance-maladie.fr

VOTRE EQUIPE DE DELEGUES NUMERIQUE EN SANTE (EX-CONSEILLERS INFORMATIQUE SERVICE) DE LA CPAM DE VENDEE VOUS ACCOMPAGNE SUR :

AMELI-PRO
Dossier Médical Partagé
Mon Espace Santé
Messagerie sécurisée

...

dns85.cpam-vendee@assurance-maladie.fr



VENDEE

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Chirurgien-dentiste

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utilisation des téléservices Amelipro



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à Amelipro, à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI-VAC ou SI-DEP.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Infirmier

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utilisation des téléservices Amelipro



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...) merci de **contacter**

l'ANS au :
0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. *(via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).*

La carte e-CPS vous permet d'accéder à Amelipro, à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI-VAC ou SI-DEP.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Masseur-kinésithérapeute

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. *(via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).*

La carte e-CPS vous permet d'accéder à Amelipro, à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI-VAC ou SI-DEP.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Médecin

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utilisation des téléservices Amelipro



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à Amelipro, à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI-VAC ou SI-DEP.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Pédicure-podologue

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utilisation des téléservices Amelipro



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à Amelipro, à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI-VAC ou SI-DEP.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Pharmacien

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. *(via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).*

La carte e-CPS vous permet d'accéder à Amelipro, à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI-VAC ou SI-DEP.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Sage-femme

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utilisation des téléservices Amelipro



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. *(via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).*

La carte e-CPS vous permet d'accéder à Amelipro, à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI-VAC ou SI-DEP.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Laboratoires

Médecin
Pharmacien
Directeur de laboratoire

MODALITES DE DELIVRANCE



Demande de numéro ADELI et de carte auprès de la délégation territoriale de l'ARS
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/obtenir-son-numero-adeli-0>
Enregistrement de l'activité libérale auprès de la CPAM

Délivrance par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : 3 ans



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...) merci de **contacter**

l'ANS au :
0.825.852.000



Les professionnels figurant au répertoire ADELI vont basculer au cours de l'année 2023 sur le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS).

Les cartes existantes continueront à fonctionner jusqu'à leur échéance. Le renouvellement des cartes CPS ADELI par une carte CPS RPPS se fera automatiquement à échéance ou en renouvellement anticipé.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Orthophoniste

figurant au répertoire ADELI

MODALITES DE DELIVRANCE



Demande de numéro ADELI et de carte auprès de la délégation territoriale de l'ARS
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/obtenir-son-numero-adeli-0>
Enregistrement de l'activité libérale auprès de la CPAM

Délivrance par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : 3 ans



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...) merci de **contacter**

l'ANS au :
0.825.852.000



Les professionnels figurant au répertoire ADELI vont basculer au cours de l'année 2023 sur le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS).

Les cartes existantes continueront à fonctionner jusqu'à leur échéance. Le renouvellement des cartes CPS ADELI par une carte CPS RPPS se fera automatiquement à échéance ou en renouvellement anticipé.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Fournisseurs d'appareillage

Orthopédiste

Orthésiste

Orthoprothésiste

Podo-orthésiste

figurant au répertoire ADELI

MODALITES DE DELIVRANCE



Demande de numéro ADELI et de carte auprès de la délégation territoriale de l'ARS

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/obtenir-son-numero-adeli-0>

Enregistrement de l'activité libérale auprès de la CPAM

Délivrance par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**

Validité : 3 ans



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utiliser une MSS

[création par le GCS E-santé](#)



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Les professionnels figurant au répertoire ADELI vont basculer au cours de l'année 2023 sur le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS).

Les cartes existantes continueront à fonctionner jusqu'à leur échéance. Le renouvellement des cartes CPS ADELI par une carte CPS RPPS se fera automatiquement à échéance ou en renouvellement anticipé.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Audioprothésiste

figurant au répertoire ADELI

MODALITES DE DELIVRANCE



Demande de numéro ADELI et de carte auprès de la délégation territoriale de l'ARS
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/obtenir-son-numero-adeli-0>
Enregistrement de l'activité libérale auprès de la CPAM

Délivrance par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : 3 ans



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utiliser une MSS

[création par le GCS E-santé](#)



Alimenter le DMP



Consulter le DMP

[accès aux documents selon les professions](#)



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Les professionnels figurant au répertoire ADELI vont basculer au cours de l'année 2023 sur le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS).

Les cartes existantes continueront à fonctionner jusqu'à leur échéance. Le renouvellement des cartes CPS ADELI par une carte CPS RPPS se fera automatiquement à échéance ou en renouvellement anticipé.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Opticien lunetier

figurant au répertoire ADELI

MODALITES DE DELIVRANCE



Demande de numéro ADELI et de carte auprès de la délégation territoriale de l'ARS
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/obtenir-son-numero-adeli-0>
Enregistrement de l'activité libérale auprès de la CPAM

Délivrance par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : 3 ans



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utiliser une MSS

[création par le GCS E-santé](#)



Alimenter le DMP



Consulter le DMP

[accès aux documents selon les professions](#)



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Les professionnels figurant au répertoire ADELI vont basculer au cours de l'année 2023 sur le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS).

Les cartes existantes continueront à fonctionner jusqu'à leur échéance. Le renouvellement des cartes CPS ADELI par une carte CPS RPPS se fera automatiquement à échéance ou en renouvellement anticipé.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Orthoptiste

figurant au répertoire ADELI

MODALITES DE DELIVRANCE



Demande de numéro ADELI et de carte auprès de la délégation territoriale de l'ARS
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/obtenir-son-numero-adeli-0>
Enregistrement de l'activité libérale auprès de la CPAM

Délivrance par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : 3 ans



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP

[accès aux documents
selon les professions](#)



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Les professionnels figurant au répertoire ADELI vont basculer au cours de l'année 2023 sur le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS).

Les cartes existantes continueront à fonctionner jusqu'à leur échéance. Le renouvellement des cartes CPS ADELI par une carte CPS RPPS se fera automatiquement à échéance ou en renouvellement anticipé.

CPS

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Médecin salarié

hors centre de santé

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)



MODALITES DE DELIVRANCE

Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).

	Utilisation des téléservices Amelipro	MES USAGES
	SI VAC	
	SI DEP	
	Utiliser une MSS	
	Alimenter le DMP	
	Consulter le DMP	

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. *(via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).*

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CDE CPE

La CDE ou la CPE constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS



Ambulancier

Identification par le numéro SIRET de la société de transport sanitaire (structure renseignée dans l'annuaire santé) et protection par un code confidentiel
Informations sur la structure de la société de transport sanitaire mais sans données AM.

MODALITES DE DELIVRANCE - CDE



Télécharger, renseigner et signer les formulaires à jour sur le site de l'ANS <https://esante.gouv.fr/index-des-formulaires?position&keys=formulaire%20101&pageNumber=1>
Réunir les pièces justificatives (extrait KBIS, pièce d'identité)
Adresser à l'ARS pour validation
Envoyer le dossier complet à l'ANS
Délivrance de la carte par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : 3 ans

	Signer les feuilles de soins électroniques	MES USAGES
	Mettre en lot / signer les lots	
	Télétransmettre les feuilles de soins électroniques	
	Utiliser une MSS* création par le GCS E-santé	
	Rechercher l'INSi <small>sauf CPE non nominatives</small>	
	SEFI	
	PEC +	
	Alimenter le DMP	
	Consulter le DMP	

*Uniquement si structure renseignée dans l'annuaire santé avec n° SIRET.
Uniquement boîte aux lettres organisationnelle.

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...) merci de **contacter l'ANS** au : **0.825.852.000**



MODALITES DE DELIVRANCE – CPE

En complément de sa demande de carte CDE, le transporteur sanitaire peut obtenir des cartes CPE nominatives ou non.
Si carte CDE, commande en ligne des cartes CPE à l'aide de sa carte CDE <https://tom.eservices.esante.gouv.fr/tom/pageAccueil/index.html>
Si pas de carte CDE, formulaire papier de demande d'attribution de carte de personnel de structure (formulaire 301) disponible en même temps que la demande carte CDE.
Pour CPE nominatives, renseigner le tableau 1 de l'imprimé 301.
Pour CPE non nominatives, renseigner le tableau 2 de l'imprimé 301.
Nota bene : il est possible de commander à la fois des CPE nominatives et non nominatives.



CDE CPE

La CDE ou la CPA constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Taxi

Identification par le numéro SIRET de la société de transport sanitaire et protection par un code confidentiel
Informations sur la structure de la société de transport sanitaire mais sans données AM.

MODALITES DE DELIVRANCE - CDE



Télécharger, renseigner et signer les formulaires à jour sur le site de l'ANS <https://esante.gouv.fr/index-des-formulaires?position&keys=formulaire%20101&pageNumber=1>
Réunir les pièces justificatives (extrait KBIS, pièce d'identité)
Adresser à l'ARS pour validation
Envoyer le dossier complet à l'ANS
Délivrance de la carte par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : 3 ans



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Rechercher l'INSi

sauf CPE non nominatives



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



PEC+



SEFi

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...) merci de **contacter**

l'ANS au :
0.825.852.000



MODALITES DE DELIVRANCE – CPE



En complément de sa demande de carte CDE, le transporteur sanitaire peut obtenir des cartes CPE nominatives ou non.

Si carte CDE, commande en ligne des cartes CPE à l'aide de sa carte CDE <https://tom.eservices.esante.gouv.fr/tom/pageAccueil/index.html>

Si pas de carte CDE, formulaire papier de demande d'attribution de carte de personnel de structure (formulaire 301) disponible en même temps que la demande carte CDE.

Pour CPE nominatives, renseigner le tableau 1 de l'imprimé 301.
Pour CPE non nominatives, renseigner le tableau 2 de l'imprimé 301.

Nota bene : il est possible de commander à la fois des CPE nominatives et non nominatives.

CPS remplaçant

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Chirurgien-dentiste remplaçant

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).

✓	Signer les feuilles de soins électroniques	
✓	Mettre en lot / signer les lots	
✓	Télétransmettre les feuilles de soins électroniques	
✗	Utilisation des téléservices Amelipro	
✓	SI VAC	
✓	SI DEP	
✓	Utiliser une MSS	
✗	Alimenter le DMP	prévu en 2023
✗	Consulter le DMP	prévu en 2023
✓	Rechercher l'INSi	
✓	SCOR	
✓	ADRI	

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CPS remplaçant

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Infirmier remplaçant

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).

✓	Signer les feuilles de soins électroniques	
✓	Mettre en lot / signer les lots	
✓	Télétransmettre les feuilles de soins électroniques	
✗	Utilisation des téléservices Amelipro	
✓	SI VAC	
✓	SI DEP	
✓	Utiliser une MSS	
✗	Alimenter le DMP	prévu en 2023
✗	Consulter le DMP	prévu en 2023
✓	Rechercher l'INSi	
✓	SCOR	
✓	ADRI	

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CPS remplaçant

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Médecin remplaçant

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).

✓	Signer les feuilles de soins électroniques	
✓	Mettre en lot / signer les lots	
✓	Télétransmettre les feuilles de soins électroniques	
✓	Utilisation des téléservices Amelipro	par délégation du remplacé
✓	SI VAC	
✓	SI DEP	
✓	Utiliser une MSS	
✗	Alimenter le DMP	prévu en 2023
✗	Consulter le DMP	prévu en 2023
✓	Rechercher l'INSi	
✓	ADRI	

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :
0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CPS remplaçant

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Masseur-kinésithérapeute remplaçant

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP

prévu en 2023



Consulter le DMP

prévu en 2023



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CPS remplaçant

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Orthophoniste remplaçant

figurant au répertoire ADELI

MODALITES DE DELIVRANCE



Demande de numéro ADELI et de carte auprès de la
délégation territoriale de l'ARS
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/obtenir-son-numero-adeli-0>
Enregistrement de l'activité libérale auprès de la CPAM

Délivrance par : **Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : 3 ans

✓	Signer les feuilles de soins électroniques	
✓	Mettre en lot / signer les lots	
✓	Télétransmettre les feuilles de soins électroniques	
✓	SI VAC	
✓	SI DEP	
✓	Utiliser une MSS	
✗	Alimenter le DMP	prévu en 2023
✗	Consulter le DMP	prévu en 2023
✓	Rechercher l'INSi	
✓	SCOR	
✓	ADRI	

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec
votre carte CPS (perte,
dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :
0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique.
(via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et
iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

**La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie
Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI
-VAC ou SI-DEP.**

CPS remplaçant

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Pharmacien remplaçant

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP

prévu en 2023



Consulter le DMP

prévu en 2023



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :
0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CPS remplaçant

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Pédicure-podologue remplaçant

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).

✓	Signer les feuilles de soins électroniques	
✓	Mettre en lot / signer les lots	
✓	Télétransmettre les feuilles de soins électroniques	
✗	Utilisation des téléservices Amelipro	
✓	SI VAC	
✓	SI DEP	
✓	Utiliser une MSS	
✗	Alimenter le DMP	prévu en 2023
✗	Consulter le DMP	prévu en 2023
✓	Rechercher l'INSi	
✓	SCOR	
✓	ADRI	

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CPS remplaçant

La CPS constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Sage-femme remplaçante

figurant au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)

MODALITES DE DELIVRANCE



Délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)** après inscription auprès de l'ordre

Validité : **3 ans**

(une nouvelle carte peut être envoyée plus tôt en cas de changement de lieu d'activité ou de lieux d'activité multiple).



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utilisation des téléservices Amelipro



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP

prévu en 2023



Consulter le DMP

prévu en 2023



Rechercher l'INSi



SCOR



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPS (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CPF

La CPF constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Médecin en formation (non thésé)
Etudiant remplaçant ou adjoint
Interne
Docteur junior

MODALITES DE DELIVRANCE



Enregistrement auprès de l'ordre déclenchant l'attribution d'un numéro RPPS et la délivrance automatique par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)**.

Validité : **3 ans**



Signer les feuilles de soins électroniques



Mettre en lot / signer les lots



Télétransmettre les feuilles de soins électroniques



Utilisation des téléservices Amelipro



SI VAC



SI DEP



Utiliser une MSS



Alimenter le DMP



Consulter le DMP



Rechercher l'INSi



ADRI

MES USAGES

SAV

En cas de problème avec votre carte CPF (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000



Carte e-CPS

La e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique. (via un téléphone mobile ou une tablette électronique fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore).

La carte e-CPS vous permet d'accéder à votre Messagerie Sécurisée de Santé Mailiz ainsi qu'à différents services comme SI -VAC ou SI-DEP.

CPE anonyme

La CPE constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Secrétaire médical(e)
Employés de pharmacie
Aide soignant
Agent administratif

MODALITES DE DELIVRANCE



Commande par le(s) employeur(s)
<https://tops.eservices.esante.gouv.fr/tops/pageAccueil/accueil.html>
Délivrance par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)**
Validité : **3 ans**

✓	Préparer les feuilles de soins électroniques	MES USAGES
✗	Signer les FSE / mettre en lot / signer les lots	
✗	Télétransmettre les feuilles de soins électroniques	
✗	Utilisation des téléservices Amelipro	
✗	SI VAC	
✗	SI DEP	
✗	Utiliser une MSS	
✓	Alimenter le DMP	
✗	Consulter le DMP	
✗	Rechercher l'INSi	
✓	ADRI	

SAV

En cas de problème avec votre carte CPE (perte, dysfonctionnement ...) merci de **contacter l'ANS** au :
0.825.852.000

A savoir

La carte CPE permet de faire des factures désynchronisées qui seront ensuite sécurisées dans la mise en lot grâce à la CPS du praticien. Elle permet de faire des factures en mode TLA terminal de lecture ambulatoire (qui seront signées par une CPS) lorsque le lecteur est connecté.

CPE nominative

La CPE constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé : elle sécurise les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.



USAGERS

Assistant médical

La carte est déclarée au nom de l'assistant médical.

MODALITES DE DELIVRANCE



Commande par le médecin assisté via sa CPS et un lecteur de carte

<https://tops.eservices.esante.gouv.fr/tops/pageAccueil/accueil.html>
Une carte CPE par médecin assisté (si plusieurs médecins).

Délivrance par l'**Agence Numérique en Santé (ANS)**

Validité : **3 ans**

✓	Préparer les feuilles de soins électroniques	MES USAGES	
✗	Signer les FSE / mettre en lot / signer les lots		
✗	Télétransmettre les feuilles de soins électroniques		
✓	Utilisation des téléservices Amelipro		par délégation de l'assisté
✓	SI VAC		
✓	SI DEP		
✗	Utiliser une MSS		
✓	Alimenter le DMP		
✗	Consulter le DMP		
✓	Rechercher l'INSi		
✓	ADRI		

SAV

En cas de problème avec votre carte CPE (perte, dysfonctionnement ...)

merci de **contacter**

l'ANS au :

0.825.852.000

A savoir

La carte CPE permet de faire des factures désynchronisées qui seront ensuite sécurisées dans la mise en lot grâce à la CPS du praticien. Elle permet de faire des factures en mode TLA terminal de lecture ambulatoire (qui seront signées par une CPS) lorsque le lecteur est connecté.